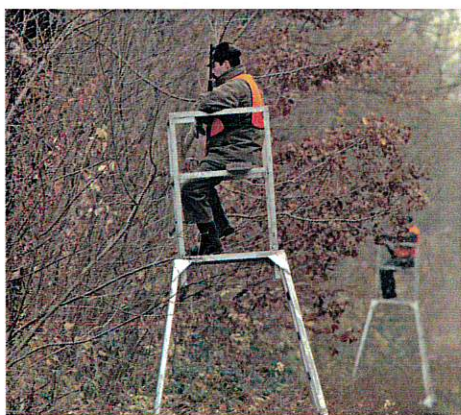


## La saison de chasse débute **vendredi 3 novembre** en forêt d'Armainvilliers

Chaque année, l'ONF organise la chasse en forêt domaniale d'Armainvilliers. Faute de prédateur naturel, elle limite les populations de chevreuils et sangliers pour préserver l'équilibre faune/flore. La saison 2017-2018 ouvre vendredi 3 novembre.



### UNE ACTIVITÉ LIMITÉE DANS LE TEMPS

Organisée majoritairement les lundis ou les vendredis en forêt d'Armainvilliers, la chasse débutera le 3 novembre. Au total, **durant la saison 2017-2018, l'ONF prévoit 36 journées de chasse** (cf. calendrier et carte au verso).

Pendant cette période, promeneurs, randonneurs, chasseurs, cavaliers et cyclistes partagent le même espace. L'ONF les **invite à être attentif à la signalisation** mise en place : panneaux et rubalises apposés, voies d'accès coupées. Toutes les précautions seront prises pour garantir la sécurité de tous. La forêt n'est jamais totalement parcourue **laissant plusieurs espaces disponibles où les activités de loisirs et de détente peuvent s'exercer**.

### À QUOI SERT LA CHASSE ?

À Armainvilliers, on compte 3 types de grands animaux qui participent à la vie de l'écosystème : sangliers, chevreuils et daims.

- **Assurer le renouvellement de la forêt**

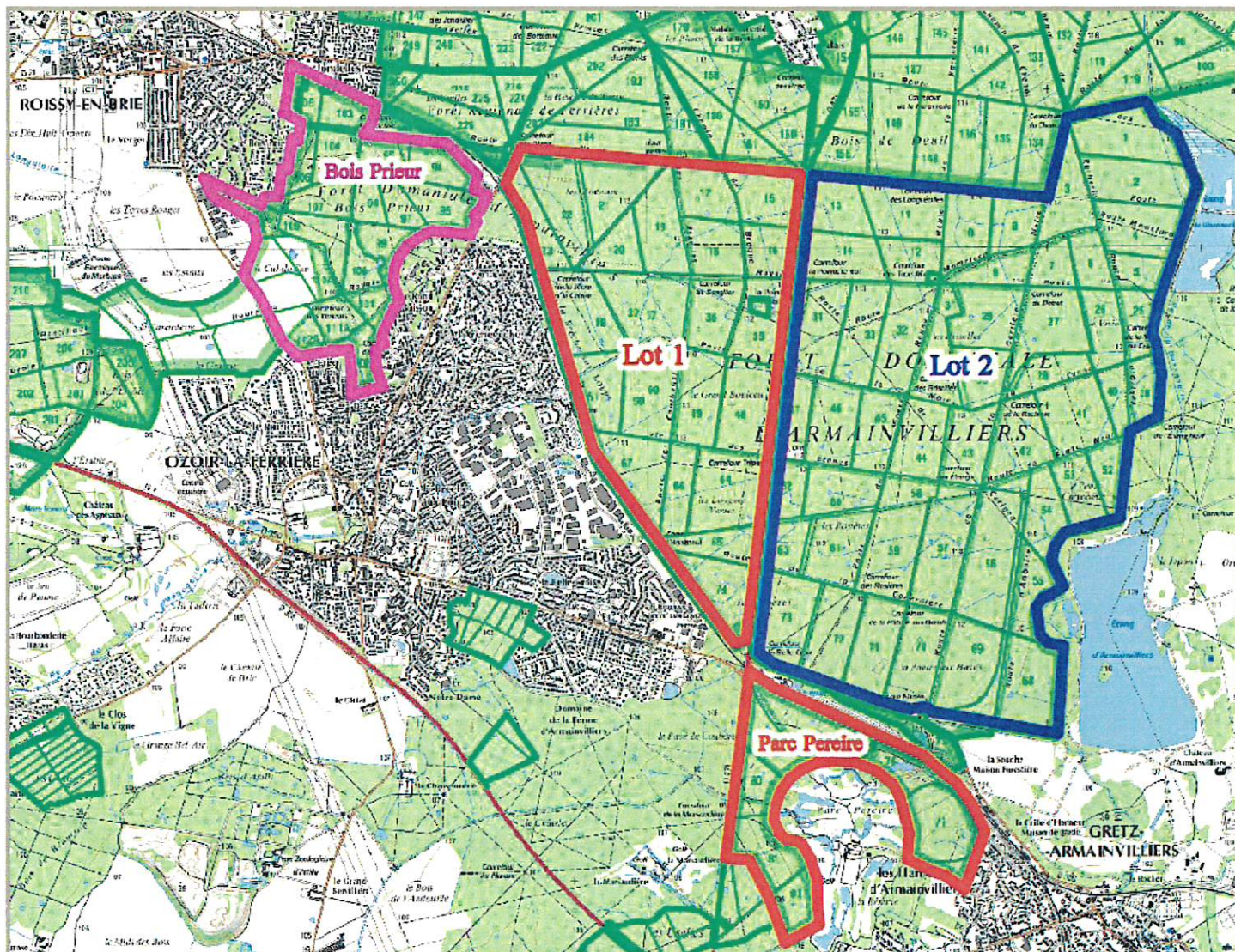
Dans leurs premières années, les arbres sont fragiles. De faibles hauteurs, ils sont accessibles à la dent des chevreuils. Herbivores, ces derniers se régalaient des bourgeons et des feuilles de semis (arbres de moins de deux mètres de hauteur). Le sanglier, en fouillant le sol à la recherche de nourriture (glands et larves), déracine les plants et les semis. **Sans régulation, les populations décuplèrent très rapidement ce qui deviendrait préjudiciable au renouvellement de la forêt.**

- **Sécuriser les abords des villes**

En zone urbaine, les sangliers font souvent parler d'eux. Ils ne se cantonnent plus aux lisières de forêt. En trop grand nombre, ils provoquent d'autres dégâts : clôtures abîmées, jardins saccagés, déchets ménagers éparpillés au bonheur des rongeurs... Ils présentent **un danger pour les automobilistes en cas de choc avec les voitures.**

En l'absence de prédateur naturel, seule une chasse encadrée réduit leur population et limite ces désagréments.

# CARTE ET CALENDRIER



## ZONE 1 (se déroule le lundi)

NOV.

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

6, 13, 20 et 27

4, 11 et 18

8, 15, 22 et 29

5, 12, 19 et 26

## ZONE 2 (se déroule le vendredi)

NOV.

DÉCEMBRE

JANVIER

FÉVRIER

3, 10, 17 et 24

1, 8, 15 et 22

5, 12, 19 et 26

2, 9, 16 et 23

## BOIS PRIEUR

7 décembre, 11 janvier et 15 février

## PARC PEREIRE

Deux lundis (date à confirmer)